

Procès-verbal de la réunion du Conseil de fondation de l'AMA

5 mars 2003, Copenhague, Danemark

La séance est ouverte à 11 h.

1. Mot de bienvenue

LE PRÉSIDENT souhaite aux membres la bienvenue à une réunion historique du Conseil de fondation, qui adoptera le tout premier Code mondial antidopage. Il a un exemplaire spécial du Code à faire signer et il le fera circuler avec la liste des présences.

Il s'agit d'une réunion à but unique. Les questions que les membres veulent débattre à la réunion du Conseil de fondation qui aura lieu en novembre 2003 devraient être soumises au Comité exécutif, qui les examinera en juin 2003.

2. Appel nominal

LE PRÉSIDENT indique qu'il fera circuler une liste des présences que les membres devront signer (Annexe).

Il signale que plusieurs nouveaux membres siègent maintenant au Conseil de fondation, soit M. Phil Craven, président du Comité international paralympique; M. Willi Kaltschmitt, membre du CIO et de la Commission de presse du CIO; M. Raja Randhir Singh, membre du CIO et secrétaire général de l'Association olympique indienne; M. Gian Franco Kasper, membre du CIO et président de la Fédération internationale de ski; M. Mario Pescante, sous-secrétaire d'État aux Sports de l'Italie; M. Achilleas Mavromatis, conseiller spécial du ministre de la Culture de la Grèce; Son Excellence M. Abderrahim Zouari, ministre des Sports de la Tunisie; D^r Mario Granda Fraga, directeur du laboratoire antidopage de Cuba; D^r Eduardo Schiantarelli, président exécutif de l'Institut du sport du Pérou; Son Excellence M. Mohsen Mehrizadeh, vice-président de la République islamique d'Iran et président de l'organisation d'éducation physique de la R.I.R.; et le professeur David Gerrard, président du conseil de l'agence néo-zélandaise d'antidopage sportif.

M^{me} Crooks a envoyé une lettre d'excuses et elle est représentée par M. Bubka; M. Balfour est représenté par M. Hendricks; M. Zouari est représenté par M^{me} Bartagi; M. Jurith remplace le D^r Barthwell; M. Jung est représenté par le D^r Kim; M. Li est représenté par M. Shi; et le D^r Stretton remplace le sénateur Kemp.

3. Observateurs

LE PRÉSIDENT invite, pour des raisons officielles, tous les observateurs à signaler leur présence (Annexe).

4. Procès-verbal de la réunion du Conseil de fondation de l'AMA tenue le 25 novembre 2002

LE PRÉSIDENT indique que, s'il n'a pas reçu d'observations au plus tard à la levée de la séance, il considérera que le procès-verbal de la réunion du Conseil de fondation du 25 novembre 2002 a été jugé acceptable tel qu'il a été distribué.

DÉCISION

Le procès-verbal de la réunion du Conseil de fondation de l'AMA tenue le 25 novembre 2002 est approuvé tel qu'il a été distribué et signé.

5. Rôle des gouvernements

5.1 Contributions - 2002-2003

LE PRÉSIDENT signale que les États-Unis et la Hongrie ont payé leur quote-part des contributions. La quasi-totalité des contributions a été acquittée. Plusieurs gouvernements ont promis d'effectuer des paiements et il les attend avec impatience.

DÉCISION

Le compte rendu des contributions de 2002-2003 est approuvé.

5.2 Instrument / Protocole d'entente

LE PRÉSIDENT constate que les gouvernements en sont arrivés à une entente quant à une déclaration et toutes les parties intéressées en sont satisfaites.

M. MIKKELSEN précise qu'il s'agissait d'un processus constructif. Certains problèmes reposaient sur des malentendus, mais il croit maintenant que tous les pays signeront. Onze pays ont déjà signé, 38 autres pays signeront le jour même et 23 autres pays ont indiqué qu'ils signeront plus tard. Aucun pays n'a déclaré qu'il refusait de signer.

M. DEVILLERS soulève les prochaines mesures à envisager. Le CCIILDS a convoqué une réunion spéciale le dimanche précédent, et un groupe de travail se réunira pour proposer une convention ou un autre instrument international avec l'UNESCO.

LE PRÉSIDENT remercie les gouvernements pour leur travail. L'AMA se fera un plaisir d'aider si elle peut le faire.

DÉCISION

Le compte rendu de l'instrument et du protocole d'entente est approuvé.

6. Code – troisième version et standards

LE PRÉSIDENT demande si quelqu'un peut proposer l'adoption de la troisième version du Code et des standards et si quelqu'un peut appuyer la motion.

LE PROFESSEUR DE ROSE présente la motion visant l'adoption de la troisième version du Code mondial antidopage et des standards.

M. JURITH appuie la motion visant l'adoption de la troisième version du Code mondial antidopage et des standards.

M. WALKER précise qu'on lui a demandé de parler au nom des autres membres européens du Conseil de fondation. Tous les membres reconnaissent l'importance historique

de la journée. Il a l'honneur d'annoncer que tous les gouvernements européens représentés à la Conférence mondiale sur le dopage dans le sport venaient de donner leur appui unanime explicite aux cinq représentants pour qu'ils votent en faveur de l'adoption du Code par le Conseil de fondation. En outre, certains gouvernements l'ont chargé de demander que le processus de révision du Code tienne compte des commentaires formulés la veille.

M. CRAVEN aimerait parler de sujets de moindre importance.

LE PRÉSIDENT lui demande de soulever ces questions à une date ultérieure.

Ceux en faveur de l'adoption du Code mondial antidopage sont priés de lever la main. Ceux qui s'opposent à l'adoption du Code mondial antidopage ont ensuite été priés de lever la main.

Le Code mondial antidopage ayant été adopté à l'unanimité, LE PRÉSIDENT félicite les membres du Conseil de fondation. La bataille a été longue et ardue, mais le Code a abouti.

Il remercie aussi l'équipe de rédaction du projet du Code, qui a accompli un long travail difficile et qui a fait preuve de grand soin. Divers intérêts ont été exprimés et la tâche n'a pas été simple. Il remercie les gouvernements et, enfin, M. Young qui n'a jamais perdu son sang-froid pendant le processus.

DÉCISION

Le Conseil de fondation de l'AMA adopte le Code mondial antidopage à l'unanimité.

7. Prochaine réunion

LE PRÉSIDENT annonce que la prochaine réunion du Conseil de fondation aura lieu le 21 novembre 2003 à Montréal et il demande aux membres de prendre les mesures nécessaires pour arriver la veille.

DÉCISION

La réunion du Conseil de fondation de l'AMA aura lieu le 21 novembre 2003 à Montréal.

LE PRÉSIDENT remercie tous les membres de leur participation. Ce fut un plaisir de travailler avec eux. Les membres qui souhaitent signer le Code peuvent le faire avant de quitter.

La séance est levée à 11 h 30.

POUR APPROBATION

M. RICHARD W. POUND, C.R.
PRÉSIDENT ET PRÉSIDENT DU CONSEIL DE L'AMA